

Compte rendu provisoire du conseil d'établissement extraordinaire du 6 décembre 2023

Présents :

Administration : Mme Campels, M. Molay, M. Oulhen, M. Ragouvin, M. Teissonnière et M. Jublot
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du 1er degré : Mme Ducornez et Mme Zerathe
Représentants des personnels ATOS : M. Moulin
Représentants des parents d'élèves : Mme Desprès et M. Riche, M. Vilquin et M. Salerno
Représentant des élèves : M. Dourdin et Mme Zerath
Membres siégeant avec voix consultative : Mme Leclerc, M. Consigny, M. Roussel et M. Joly

Nombre de votants : 15 Quorum atteint

Ouverture de la séance à : 14h05

Le quorum étant atteint, Mme la proviseure ouvre la séance de ce conseil d'établissement extraordinaire avec un ordre du jour unique. Les secrétaires de séance sont désignés.

Secrétaire de séance : M. RAGOUVIN

Secrétaire de séance adjointe : Mme Desprès

1. Carte des emplois

Madame la Proviseure propose pour la rentrée prochaine:

- au primaire : maintien des postes existants (1 poste vacant et 3 susceptibles d'être vacants).
- au secondaire : maintien des postes (0 poste vacant et 3 susceptibles d'être vacants) et création d'un poste en anglais.

Une représentante des personnels du 1^{er} degré prend la parole pour préciser que c'est une création demandée depuis plusieurs années. Pour le primaire, les représentants souhaitent demander une création, comme chaque année. Pour elle, les TNR augmentent, plusieurs collègues sont dans des situations délicates et sont inquiets. Les TNR sont en disponibilités pour différentes raisons, et le renouvellement est à demander chaque année. Financièrement, cela est plus intéressant d'être détaché. Elle évoque le cas de collègues présents depuis plusieurs années, en couple avec enfants et qui ne tiennent plus financièrement et qui devront partir sans poste de résident.

M. Roussel et Consigny, conseillers des Français de l'étranger, soutiennent la demande du primaire.

Un représentant des parents demande pourquoi une création en anglais. Mme la Proviseure répond que cela dépend d'un ratio par discipline de détaché. Sur l'anglais il est peu élevé.

Mme la Proviseur propose de mettre au vote cette proposition :

Maintien au primaire et au secondaire et création d'un poste de détaché en anglais au secondaire :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Vote pour la demande des représentants des personnels du primaire, sur une création de poste de détaché au primaire :

Contre : 6 Abstention : 0 Pour : 9

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h19.

La Proviseure remercie tous les participants.